

Conférence des Commissions Justice et Paix d'Europe

'Le don de la liberté : une histoire de transitions et de défis'

Séminaire International et Assemblée générale, Vilnius, 17-21 Septembre 2010

Déclaration finale

Le séminaire international et l'Assemblée générale de la Conférence des commissions Justice et Paix d'Europe, regroupant 31 commissions nationales à travers l'Europe, se sont tenus à Vilnius, en Lituanie du 17 au 21 Septembre à l'invitation de Mgr Sigitas Tamkevičius archevêque de Kaunas et président de la Commission Justice et Paix lituanienne.

Le séminaire avait pour thème "Le don de la liberté : une histoire de transitions et de défis », soulignant ainsi l'importance de l'année 2010 marquant le vingtième anniversaire du rétablissement de l'indépendance de la Lituanie. Durant ce séminaire, les participants ont rencontré de nombreuses personnes d'âges et d'origines très divers, représentant une grande variété d'expériences et de perspectives. Ils ont donné un aperçu des difficultés que la Lituanie a eu à affronter dans sa lutte pour l'indépendance et des défis qui demeurent en raison de son passé douloureux.

La Lituanie est une nation qui a pu survivre à plusieurs occupations durant le vingtième siècle grâce à une foi et une identité culturelle solides, notamment pendant presque 50 ans d'occupation soviétique. Entre 1940 et 1990, le pays a perdu environ le tiers de ses habitants. Le tissu social de la nation a pâti très fortement de cette situation mais l'âme de ce peuple est cependant restée intacte.

Nous avons vu les différentes façons dont ce peuple s'est opposé et a résisté à l'occupant nazi et soviétique, la place centrale qu'a occupé la foi chrétienne et le soutien de l'Eglise catholique à de nombreuses initiatives. Nous avons entendu les récits très éclairant de sacrifices personnels émanant de témoins directs et compris les valeurs qui motivaient les gens à risquer leur vie pour la liberté et les droits de l'homme. Les Lituaniens peuvent être plus que fiers de leur histoire qui est une leçon de foi et de courage pour toute l'Europe. L'un des moments forts de notre séminaire a été la cérémonie commémorative devant le Parlement au centre de Vilnius, pour faire mémoire de ceux qui ont risqué et sacrifié leur vie pour la liberté.

Naturellement, les cicatrices du passé sont encore perceptibles dans la société lituanienne aujourd'hui. Ce que nous avons perçu des efforts faits pour traiter la question des injustices du passé à travers les processus de restitution est cependant encourageant. Ils sont la preuve tangible de la volonté de reconnaître les victimes de ces injustices. Mais l'on ne doit pas sous-estimer les difficultés à faire en sorte que ce soit vraiment ceux qui ont le plus souffert qui bénéficient de ces mesures.

Nous saluons les initiatives récentes prises en vue de régler des affaires de première importance comme la restitution des biens, et espérons que ce travail important sera poursuivi. Mais il faut aussi reconnaître que dans une période de crise économique mondiale et de ressources financières limitées, il est souvent difficile de choisir entre payer pour les dommages du passé et investir pour l'avenir.

Il est impossible de réparer toutes les injustices par des compensations matérielles et financières. L'expérience d'autres pays européens a montré que la question de la reconnaissance et de la responsabilité est fondamentale pour construire un avenir nouveau. Les expériences faites au cours de notre séminaire ont souligné le contraste existant entre, d'un côté la condamnation non équivoque des crimes nazis et les efforts déployés pour que les coupables assument la responsabilité de leurs actes, et de l'autre, le silence international entourant les crimes contre l'humanité perpétrés par l'URSS. La vérité et la justice continuent d'être refusées à de nombreuses personnes et les processus de renouveau et de reconstruction des relations sociales sont hypothéqués lorsque ceux qui sont coupables de violences et d'injustices demeurent au pouvoir.

Il y a une question liée de façon étroite à la question de la vérité et de la justice : celle de la mémoire. Au mémorial de Paneriai dédié aux victimes de l'occupation nazie (1941-1944) nous avons constaté les efforts engagés pour concilier la pluralité des mémoires et des identités en un même lieu. Cela constitue déjà un signe d'espoir. Il nous faut être courageux pour regarder en face les questions difficiles surgies de notre passé, comme celle de la collaboration. Le travail de mémoires, présenté comme invitation au dialogue, peut aider à créer les espaces où les personnes ayant des points de vue différents peuvent partager leurs expériences et faire un travail de guérison.

Les expériences que nous avons vécues ici nous conduisent à réfléchir en profondeur sur le sens du mot liberté et sur les responsabilités qui en découlent. La vraie liberté n'est pas atteinte d'un coup mais au long d'un processus continu. Les menaces qui pèsent sur la liberté revêtent divers visages : elles peuvent être militaires, politiques, sociales, économiques ou morales. Tous, à travers l'Europe, nous nous devons d'être vigilants face à tout ce qui, sous des formes diverses, menace notre liberté.

Il nous faut aussi réfléchir au sens de la justice ; à travers les expériences que nous avons faites ici notamment, nous avons perçu clairement que la justice et la paix ne vont pas forcément main dans la main. Aborder les injustices du passé peut réveiller de vieilles blessures. Comme chrétiens, nous voulons attirer l'attention sur l'importance du pardon dans le processus de réconciliation. Bien que le pardon soit une expérience personnelle et spirituelle et pas un sujet sur lequel on peut légiférer, il y a beaucoup de choses que la société en général, et l'Eglise en particulier, peuvent faire pour créer les conditions qui peuvent permettre au pardon d'advenir. Le pardon peut vraiment nous libérer des blessures du passé. Nous faisons confiance à l'Eglise et à la société lituanienne pour mettre tout en œuvre en ce sens.

La question des migrations est également un sujet que nous avons abordé au cours de notre séminaire. Caractéristique ancienne de l'histoire lituanienne, la phase actuelle d'émigration économique est à la fois une chance et un défi pour la société lituanienne. Le développement de la liberté de circulation à travers l'Europe est certes positif mais il est tout aussi important de créer les conditions sociales, politiques et économiques adéquates pour permettre à ceux qui le souhaitent de rester en Lituanie.

Nous remercions très sincèrement tous ceux qui nous ont permis de faire cette expérience. En premier lieu, nous remercions vivement nos hôtes, le Cardinal Audrys Backis, Mgr Sigitas Tamkevicius, Mgr Gintaras Grusas et la commission lituanienne Justice et Paix. Nous

remercions tous ceux qui ont donné de leur temps aux membres des différents groupes de travail et sans lesquels cette expérience n'aurait pas été possible.

L'histoire de la Lituanie fait partie de notre histoire européenne et la connaissance du passé est importante pour chacun d'entre nous. Après cette expérience enrichissante, nous repartons avec un défi : celui de communiquer dans nos pays respectifs ce que nous avons appris. C'est notre contribution à la construction d'un avenir meilleur pour l'ensemble de l'Europe.

La Conférence des commissions Justice et Paix d'Europe (Justice et Paix Europe) est un réseau européen regroupant aujourd'hui 31 commissions nationales. Chacune a été créée ou reconnue par sa Conférence épiscopale catholique. Le secrétariat est actuellement à Paris (France).